

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS
ARMP
Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 134/2022

A la société ZEBO SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° NP/014/DG/CGPMP/SCPT/2021, conclu avec la Société Congolaise des Postes et Télécommunications « SCPT-S.A », pour un montant total hors taxe de dollars américains huit mille quatre cent trente-neuf, soixante-six centimes (USD 8 439,66) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 24/06/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général